



Bousculade à l'entrée du centre des impôts Sadi-Carnot comme pendant un jour de liquidation totale.

PHOTO STEPHANE CLAD

**Trésor public.** Pour la CGT Finances publiques, il faut réformer la fiscalité. Les impôts ne garantissent plus l'équité sociale.

# Les plus riches contribuent le moins

■ « Venez signer la pétition de la CGT. Ne vous étonnez pas des conditions d'accueil, ils ont supprimé 60 emplois en 2012 » : place Sadi-Carnot, les militants de l'USR (retraités) et des Finances publiques invitent les contribuables qui se massent devant l'entrée du centre d'impôts pour porter leur déclaration sur le revenu, à se mobiliser pour une juste révision de la fiscalité.

Il y a en effet cet accueil impossible : on se presse et joue du coude à coude pour tenter d'accéder aux boîtes ou vers un guichet pour une aide. Josyane ressort encore plus désemparée qu'elle n'est entrée après avoir obtenu une indication : « J'y comprends encore moins. Pourquoi je dois plus que l'an dernier alors que j'ai pas plus ? »

Sur la place, Philippe Lager, cosecrétaire départemental de la CGT Finances publiques a ses explica-

tions : « la demi-part, madame. La loi de finances 2009 l'a supprimée dans le calcul de l'impôt sur le revenu. Pire, celle de 2012 a instauré le gel du barème de l'impôt sur le revenu pour 2011 et 2012 ce qui conduit des contribuables non imposables à le devenir, et parmi eux de nombreux retraités ».

## Réhabiliter l'impôt sur le revenu

Ces changements entraînent, en plus de pertes d'exonération ou d'abattement, « une augmentation des cotisations type CSG et une réduction des prestations sociales », précise le militant. Et alors que la Cour des comptes préconise de prélever 5 milliards sur les retraités avec la suppression de l'abattement des 10% et l'alignement de la CSG sur celle des actifs, la CGT Finances publiques revendique « une vraie réforme de la fiscalité avec une ré-

duction de la TVA, une majoration de l'impôt sur le revenu, la création de nouvelles tranches et la réforme de la taxe d'habitation qui intègre les revenus ». Car enfin, le prélèvement le plus juste et le plus visible est bien celui sur le revenu, puisqu'il permet à chacun de contribuer à hauteur de ses moyens. « Or il ne représente qu'un quart des recettes fiscales. Et durant les trente dernières années, son rendement a été réduit au profit de la TVA, qui pèse plus lourd dans le budget des plus modestes ». Et en dépit de ce qu'on aimerait nous laisser penser, « les plus riches sont ceux qui contribuent le moins. Il y a explosion des niches fiscales (utilisée à 62% par 10% des plus riches) ». Et en orientant habilement sa stratégie de défiscalisation, on peut échapper à l'impôt sur le revenu. L'impôt un principe d'équité...mal récolté et mal réparti.

M.G.